

Je souhaite payer par carte bancaire

1) Cliquez sur le bouton « Payer par carte bancaire ».

Payer par carte bancaire



2) Saisissez les références de votre carte bancaire puis cliquez sur « Valider ».

Informations de la carte



Veuillez saisir les informations de votre paiement

Numéro de carte :

Date d'expiration :

Mois : 01 Année : 2026

Cryptogramme visuel :

Valider

Annuler

Une nouvelle fenêtre de paiement s'ouvre (dispositif de sécurité 3D SECURE). Vous êtes redirigés vers votre établissement bancaire pour authentifier et valider la transaction.

3) Le paiement est validé !

Vous recevrez le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.

Je souhaite payer par prélèvement

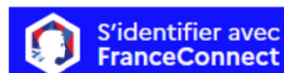
1) Cliquez sur le bouton « Payer par prélèvement »

Payer par prélèvement

2) Connectez-vous :

- en saisissant les identifiants de votre espace particulier impots.gouv.fr ;

- par l'intermédiaire de France Connect.



Première connexion PAYFIP

Saisissez vos coordonnées bancaires figurant sur votre RIB et l'adresse du titulaire du compte puis « valider »

Connexions ultérieures PAYFIP

Si vous avez consenti à la conservation de vos coordonnées bancaires, vous aurez simplement à sélectionner le compte bancaire enregistré.

3) Le paiement est validé !

Vous recevrez le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.

A quelle date serais-je prélevé ?

Votre compte bancaire sera débité du montant du prélèvement 3 jours ouvrés à compter de la date du paiement en ligne. Ainsi pour le décompte des 3 jours, les week-ends et jours fériés sont exclus (si vous effectuez un paiement le vendredi, votre compte bancaire sera débité le mardi suivant).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le paiement des factures locales avec PAYFIP

LE POINT SUR



FINANCES PUBLIQUES

Direction Régionale des Finances publiques de Normandie et
du département de la Seine-Maritime

Présentation de l'offre de paiement PAYFIP

La Direction Générale des Finances Publiques propose à votre collectivité la solution PayFiP qui vous permet de régler en ligne vos factures :

- par **carte bancaire**
- par **prélèvement unique**
- par virement (opérationnel courant 2026)

PAYFIP vous permet de payer à n'importe quel moment (soir, week-end et jours fériés compris), de n'importe où (France ou étranger) et sans frais.

Comment payer par PAYFIP ?

Etape 1 : Je reçois mon Avis des Sommes à Payer (facture) mentionnant la possibilité de payer par PAYFIP (logo PAYFIP)

FACTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Débiteur(s)
MME A1
CS 1402
76022 F

Émetteur de la facture
VILLE DE BOY
- ROUTE E
JOURS

Somme à payer
Veuillez payer 19,00 € au plus tard le 03/06/2026

Comment payer ?

Pour payer en ligne par carte bancaire, virement ou prélèvement scannez le QR Code avec votre téléphone ou rendez vous sur le site <https://www.payfip.gouv.fr> et saisissez les informations suivantes :
Identifiant structure publique : 34434
Référence de la facture : 2026-1540-1



2 éléments essentiels seront nécessaires pour effectuer le paiement en ligne :
- l'**identifiant structure publique** ;
- la **référence de la facture**

Ces éléments figurent dans la zone « Payer en ligne » de l'avis des sommes à payer (facture).



Pour payer en ligne par carte bancaire, virement ou prélèvement scannez le QR Code avec votre téléphone ou rendez vous sur le site <https://www.payfip.gouv.fr> et saisissez les informations suivantes :
Identifiant structure publique : 34434
Référence de la facture : 2026-1540-1

Etape 2 : Je me connecte sur Payfip.gouv.fr*

PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la Direction générale des Finances publiques.

SITE DE TÉLÉPAIEMENT DE LA DGFIP

La Direction générale des Finances publiques met à votre disposition ce site pour faciliter le paiement des créances publiques.

PayFiP vous permet de payer vos factures publiques (hors impôts) 24h/24, 7j/7, en toute sécurité
Des réponses à vos questions

PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES

Sélectionner « Payer vos factures publiques »

*possibilité de se connecter en scannant le QR Code présent sur la facture

Etape 3 : Je renseigne l'identifiant « Structure publique »

Veuillez renseigner l'identifiant structure publique

Identifiant structure publique : * 34434

Valider Annuler

Puis « Valider ».

Etape 4 : Je saisis les références de ma facture

SAISIR LA RÉFÉRENCE DE LA DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant structure publique : 034444

Référence de la dette : * 2026 - 1540 - 1

Valider Annuler

Puis « Valider ».

Etape 5 : Je vérifie les données saisies

RÉCAPITULATIF

Vous souhaitez effectuer votre règlement au profit de la collectivité : BOI

Référence de la dette : 2026-00001540-000001
Montant de la dette : 19,00 €

Paierment partiel : ☐ En cochant cette case, vous pouvez payer seulement une partie de la somme

SAISIR VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Adresse électronique : * test@dgfip.finances.gouv.fr

Confirmez l'adresse saisie : * test@dgfip.finances.gouv.fr

Valider Annuler

J'indique l'adresse électronique qui sera utilisée pour accuser réception de mon règlement.

Etape 6 : Je choisis mon mode de paiement

Vous avez la possibilité de payer par carte bancaire ou par prélèvement.

Modes de paiement disponibles

Payer par prélèvement

Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv

Payer par carte bancaire

